

affecte à la défense et ce qu'il contribue à l'aide à l'étranger et à l'amélioration sociale et économique des pays sous-développés. Je ne veux pas dire que nos dépenses pour la défense sont trop élevées. En fait, je me demande vraiment si nous faisons tout ce que nous pouvons dans ce domaine. Toutefois, pour ce qui est de l'aide à l'étranger, c'est clair comme de l'eau de roche que nous avons fait très peu et que nous devons faire d'importants et considérables changements dans l'avenir.

Pour terminer, j'aimerais citer le dernier alinéa du dernier discours préparé par le président Kennedy il y a quelques jours à peine. Il a déclaré:

Nous demanderons par conséquent d'être dignes de notre puissance et de notre responsabilité, nous demanderons d'exercer notre force avec sagesse et prudence, de réaliser pour notre génération, et pour toujours, l'ancienne vision de la paix sur la terre pour les hommes de bonne volonté. Tel doit être toujours notre objectif et notre force doit toujours reposer sur la justice de notre cause.

Ce n'est pas une question sur laquelle la Chambre est partagée. Tous les partis politiques comptent des gens qui ont fait un apport remarquable dans le domaine des affaires extérieures, et quelques-uns d'entre eux ont pris la parole aujourd'hui. Je suis fier de constater que mon chef est un homme qui croit profondément à cette cause et estime l'heure venue de traduire ce principe dans les faits, avec grandeur et magnanimité.

M. Nesbitt: Monsieur le président, il est regrettable que le projet initial de discuter demain les prévisions budgétaires du ministère de la Défense nationale ait été abandonné, car elles ont beaucoup en commun avec celles du ministère des Affaires extérieures. En définitive, la politique de défense dépend effectivement de la politique extérieure, ce qui fait que les modifications apportées à l'une touchent nécessairement l'autre. Le ministère de la Défense nationale a récemment apporté des modifications à sa politique, comme en témoigne la mise au rancart du programme de construction de frégates. La presse et des sources autorisées ont fait état du fait qu'on envisage des réductions considérables dans l'armement. Cela dénote tout simplement que notre politique étrangère, probablement dans le domaine de la participation à l'OTAN, va être modifiée elle aussi. Je vous en dirai plus long là-dessus tout à l'heure.

Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a signalé, notre politique étrangère se fonde sur quatre grands principes: nos rapports avec l'OTAN, avec les Nations Unies, avec le Commonwealth et nos relations spéciales avec les États-Unis, sans oublier les

objectifs généraux de la paix et des bonnes relations avec les autres pays du monde et, bien entendu, la sauvegarde de notre souveraineté nationale.

D'abord l'OTAN. Chaque année, nous entendons dire que l'OTAN traverse une crise. Cette année ne fait pas exception. Chaque année, on a constaté que le Canada a un besoin inéluctable de l'Alliance atlantique. L'OTAN est l'alliance la plus importante à laquelle appartienne le Canada. On pourrait en dire autant de tous ses membres, y compris les États-Unis et, depuis quinze ans, l'OTAN a été le véritable bouclier de l'Occident.

En quoi consiste la crise actuelle? Dans le *London Economist* du 9 novembre, on pouvait lire que «le manque de confiance qui se fait sentir actuellement au sein de l'Alliance découle, au fond, d'une campagne menée en sourdine en France et en Allemagne contre la volonté des États-Unis d'assumer, dans l'Alliance, un fardeau proportionné à leur puissance.» Et la même revue ajoute qu'il est insensé de s'imaginer que les États-Unis vont se retirer de l'Alliance à cause des difficultés auxquelles ils sont en butte ou du mécontentement de leurs alliés.

Pas un seul des discours prononcés aux États-Unis n'a été attendu avec plus d'intérêt ni lu avec plus d'attention par les alliés des États-Unis que le discours prononcé hier par le président Johnson, devant le Congrès. On y trouvait une affirmation générale de la part des États-Unis de «faire honneur à leurs engagements». Naturellement, le nouveau président a immédiatement tourné son attention vers les affaires intérieures de son pays. Il n'aime pas l'OTAN, mais il ne faut pas accorder une importance trop grande au fait qu'il n'en a pas fait mention. Des voix se font entendre aux États-Unis, notamment celle du sénateur Goldwater, qui soutiennent qu'il faudrait établir la force américaine aux États-Unis plutôt qu'à l'étranger. Les membres de l'OTAN doivent s'efforcer constamment d'assurer et de déployer les forces armées nécessaires à l'Alliance. Le Canada a fait honneur à ses engagements par le passé et nous osons croire qu'il en sera de même à l'avenir.

Comme je l'ai déjà indiqué, l'abandon du programme des frégates et certains autres renseignements diffusés dans les journaux, renseignements dont l'on ne peut s'empêcher d'attribuer l'origine à des informateurs renseignés, nous portent à nous demander si nos engagements dans ce domaine seront honorés. L'établissement de nos besoins militaires est une tâche qui doit être entreprise par tous les membres de l'Alliance. Ce n'est pas un programme imposé à l'Alliance par un ou deux